

RCS : BREST Code greffe : 2901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BREST atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2006 B 40172 Numéro SIREN : 491 617 528 Nom ou dénomination : A.I.P.
--

Ce dépôt a été enregistré le 31/12/2021 sous le numéro de dépôt 845

SARL A.I.P.
ZA de Penprat
29600 SAINTE SEVE

865
SARL A.I.P.
ZA de Penprat
29600 SAINTE SEVE

COMPTES ANNUELS AU 30 SEPTEMBRE 2020

- Bilan actif-passif
- Compte de résultat
- Annexe

Pages

1 et 2
3 et 4
5 à 11

h. *Compte de bilan*

EXCELIS CONSEIL

5 Rue Jean Marie David
Parc d'activité de la Teillais
35740 PACE
02 99 85 55 81

Ph



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/09/2020 12			Exercice N-1 30/09/2019 12
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)				
	Immobilisations incorporelles				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets et droits similaires	1 705	1 705		
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	Immobilisations corporelles				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, matériel et outillage	46 240	36 225	10 015	10 372
	Autres immobilisations corporelles	163 182	94 847	68 334	52 495
	Immobilisations en cours	13 050		13 050	13 050
	Avances et acomptes				
	Immobilisations financières (2)				
	Participations mises en équivalence				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés	15		15	15
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	930		930	100
	Total II	225 122	132 777	92 344	76 032
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours				
	Matières premières, approvisionnements	148 027		148 027	175 598
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes	1 074		1 074	740
	Créances (3)				
	Clients et comptes rattachés	563 255	2 052	561 203	611 366
	Autres créances	38 324		38 324	30 354
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé				
	Valeurs mobilières de placement				
	Disponibilités	104 392		104 392	18 439
	Charges constatées d'avance (3)	15 733		15 733	14 487
	Total III	870 805	2 052	868 753	850 984
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		1 095 927	134 829	961 097	927 016

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

EXCELIS CONSEIL

R



BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/09/2020 12	Exercice N-1 30/09/2019 12
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 8 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	8 000	8 000
	Réserves		
	Réserve légale	800	800
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	260 626	248 233
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	40 121	12 393
	Subventions d'investissement Provisions réglementées		
	Total I	309 547	269 426
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	Total II		
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges		
	Total III		
DETTES (1)	Dettes financières		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	105 863	139 679
	Concours bancaires courants	80 000	80 000
	Emprunts et dettes financières diverses	397	5 543
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes d'exploitation		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	338 501	324 544
	Dettes fiscales et sociales	110 700	107 370
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	684	
	Produits constatés d'avance (1)	15 405	454
	Total IV	651 550	657 590
	Ecart de conversion passif (V)		
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	961 097	927 016

(1) Dont à moins d'un an

577 282

559 754

Signature

ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

A ce jour, nous ne connaissons aucun élément postérieur à la clôture de l'exercice qui pourrait avoir une incidence sur le résultat de l'exercice à vous signaler.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables prévues par :

- les articles L 123-12 et L 123-28-2 du Code de Commerce,
- les articles R 123-172 et D 123-208-1 du Code de Commerce,
- le Plan Comptable Général constitué par le règlement ANC n°2016-07 du 4 novembre 2016, modifiant le règlement n°2014-03 du 5 juin 2014.

Par ailleurs, les comptes annuels sont établis dans le respect des principes généraux énoncés par le Code de Commerce et repris dans le Plan Comptable Général, dont entre autres :

- Continuité de l'exploitation,
- Principe de prudence,
- Indépendance des exercices,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.

Permanence des méthodes

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Immobilisations et amortissements

I - Valeur brute

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).

II - Modes d'amortissement

La société "AIP" applique, conformément à la réglementation comptable, les règles et principes comptables édictés par les règlements n° 2002-10 relatif aux amortissements

ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

et aux dépréciations des actifs, et n° 2004-06 relatif à la définition, à la comptabilisation et à l'évaluation des actifs.

Dans ce cadre, la société a décidé de retenir comme amortissement économique l'amortissement linéaire; l'amortissement dégressif qui est retenu pour certaines acquisitions est donc présenté en amortissements dérogatoires au passif du bilan et en charges exceptionnelles dans le compte de résultat.

III - Durées d'amortissement

Les durées d'amortissement les plus souvent retenues par la société "AIP" sont les suivantes :

- Logiciels : 3 ans,
- Matériels et outillages : 1 à 8 ans,
- Installations générales, agencements : 7 à 10 ans,
- Matériel de transport : 1 et 4 ans,
- Matériel de bureau et informatique : 3 ans,
- Mobilier : 10 ans.

- Stocks

Les stocks sont valorisés au dernier prix d'achat connu. Cette méthode n'est pas de nature à conduire à une évaluation très différente de celle qui résulterait de l'application du prix moyen pondéré ou du "premier entré-premier sorti".

Des dépréciations de stocks peuvent être constituées en vue de tenir compte de la différence entre leur valeur comptable et celle ressortant des méthodes décrites ci-avant.

- Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dotation pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

- Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dotation pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Informations générales complémentaires

Caution solidaire du dirigeant en garantie d'emprunts bancaires pour un montant total restant dû au 30 septembre 2019 de 1 992 euros, intérêts courus inclus.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 3 523 euros.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

Le montant de la créance de CICE perçue au titre de l'année civile 2017 s'élevant à 14 297 euros a été utilisé pour reconstituer le fonds de roulement de la société.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 705		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	43 283		3 227
Installations générales agencements aménagements divers	18 615		
Matériel de transport	114 997		40 207
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	20 898		
Immobilisations corporelles en cours	13 050		
TOTAL	210 842		43 435
Autres titres immobilisés	15		
Prêts, autres immobilisations financières	100		830
TOTAL	115		830
TOTAL GENERAL	212 662		44 265

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			1 705	
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		270	46 240	
Installations générales agencements aménagements divers			18 615	
Matériel de transport		31 535	123 669	
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			20 898	
Immobilisations corporelles en cours			13 050	
TOTAL		31 805	222 472	
Autres titres immobilisés			15	
Prêts, autres immobilisations financières			930	
TOTAL			945	
TOTAL GENERAL		31 805	225 122	

ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	1 705			1 705
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	32 911	3 584	270	36 225
Installations générales agencements aménagements divers	11 519	2 191		13 710
Matériel de transport	72 332	15 107	26 272	61 167
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	18 164	1 807		19 971
TOTAL	134 925	22 689	26 542	131 072
TOTAL GENERAL	136 630	22 689	26 542	132 777

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.techniques matériel outillage indus.	3 584				
Instal.générales agenc.aménag.divers	2 191				
Matériel de transport	15 107				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 807				
TOTAL	22 689				
TOTAL GENERAL	22 689				

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	5 649		3 597		2 052
TOTAL	5 649		3 597		2 052
TOTAL GENERAL	5 649		3 597		2 052
Dont dotations et reprises d'exploitation			3 597		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	930		930
Autres créances clients	563 255	563 255	
Personnel et comptes rattachés	1 900	1 900	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	610	610	
Taxe sur la valeur ajoutée	17 860	17 860	
Débiteurs divers	17 953	17 953	
Charges constatées d'avance	15 733	15 733	
TOTAL	618 241	617 311	930

ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	80 016	80 016		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	105 848	31 580	74 268	
Fournisseurs et comptes rattachés	338 501	338 501		
Personnel et comptes rattachés	17 917	17 917		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	39 480	39 480		
Impôts sur les bénéfices	5 122	5 122		
Taxe sur la valeur ajoutée	44 266	44 266		
Autres impôts taxes et assimilés	3 915	3 915		
Groupe et associés	397	397		
Autres dettes	684	684		
Produits constatés d'avance	15 405	15 405		
TOTAL	651 550	577 282	74 268	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	33 815			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	397			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Parts sociales	10.0000	800			800

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	146 193
Autres créances	10 127
Total	156 320

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	16
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	70 708
Dettes fiscales et sociales	47 070
Autres dettes	684
Total	118 478

ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance		Montant
Charges d'exploitation		15 733
Total		15 733
Produits constatés d'avance		Montant
Produits d'exploitation		15 405
Total		15 405

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	30 592
Total	30 592

- Gages sur matériels de transport en garantie d'emprunts bancaires pour un montant restant dû au 30 septembre 2020 de 30 592 euros, intérêts courus inclus.

Engagements financiers

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		74 827
Intérêts restant à courir sur emprunts	1 173	
Redevances de crédit-bail restant à courir	73 654	
Total (1)		74 827
Dont engagements assortis de sûretés réelles		297

Engagements reçus

Néant

ANNEXE

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

L'engagement correspondant aux droits acquis par les salariés présents au 30 septembre 2020 en matière d'indemnité de départ volontaire en retraite, calculé conformément aux dispositions prévues par la convention collective "Métallurgie", s'élève à 12 738 euros au 30 septembre 2020.

Cet engagement a été évalué sur la base des modalités suivantes :

- Dernière table de mortalité publiée par l'INSEE (Années 2015-2017),
- Taux de rotation du personnel par tranche d'âge constaté chez "AIP", calculé en fonction des tranches d'âge et des statuts professionnels à la date de clôture des présents comptes annuels,
- Taux d'actualisation : 0.69%,
- Taux de revalorisation moyen des salaires de 1 % par an,
- Taux de charges sociales cadres : 43.11 %,
- Taux de charges sociales non cadres : 34.64 %.

REQU LE

31 DEC. 2021

Société à Responsabilité Limitée au capital de 8 000 euros
Siège social : ZA de Penprat 29600 SAINTE-SEVE
491 617 528 R.C.S. MORLAIX

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 24 MARS 2021

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2020

DEUXIEME RESOLUTION :

L'assemblée générale, sur proposition de la gérance, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, soit 40 121 euros, de la façon suivante :

- Au poste « Autres réserves » pour 40 121 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la société s'élèveront à 309 547 euros.

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des Impôts, nous vous rappelons les dividendes mis en distribution au titre des trois derniers exercices clos :

- | | |
|-----------------------|--------|
| - 30 septembre 2019 : | 0 euro |
| - 30 septembre 2018 : | 0 euro |
| - 30 septembre 2017 : | 0 euro |

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire du 24 mars 2021

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance





REÇU LE
31 DEC. 2021
GREFFE TRIB. COM. BREST

GR/2901/1298630



A.I.P.
ZA DE PENPRAT
29600 SAINTE-SÈVE

006 L. 2021

388 - 1/1 - 390

Brest, le 3 décembre 2021

RELANCE UNIQUE

Nos références : mygbatch / 2006 B 40172

Entreprise : A.I.P., 491 617 528

Exercice clos le : 30/09/2020

Pour toute réponse, joindre impérativement le présent courrier

UNIQUE RELANCE AVANT TRANSMISSION AU MINISTÈRE PUBLIC
ET AU PRÉSIDENT DU TRIBUNAL DE COMMERCE

Madame, Monsieur,

Vous n'avez pas déposé au greffe les **documents comptables relatifs à l'exercice clos au 30/09/2020** en violation de l'article L.232-22 I du code de commerce.

A défaut de **régularisation sous 30 jours** du dépôt de vos documents comptables, vous nous placerez dans l'obligation d'informer le ministère public de la constitution de **l'infraction pénale** ainsi que le président du tribunal de commerce qui pourra vous **contraindre à procéder à ce dépôt sous astreinte**.

Vous avez la possibilité d'y remédier, de manière simple et rapide, en réalisant le dépôt en ligne de vos documents comptables sur le portail dédié comme plus de 229 000 entreprises :

www.infogreffe.fr/formalites-entreprise/depot-des-comptes.html

A défaut, vous devez nous adresser sous un délai de **30 jours** en un seul exemplaire, **très lisibles, non agrafés, certifiés conforme et signés** par le représentant légal, les documents listés au verso, accompagnés de votre règlement d'un montant de 47,90 Euros.

Avec nos salutations distinguées.
Maître Yveline BONDER-MARCHAND
Maître Béatrice APPERE-BONDER

B. Bonder
Y. B.



08/12/21

